

No. Intern: 108-700 Révision: 01.2010
Nom de Commerce: **Rema-Sil, Silicone P. Duplication, Comp.A**
Version: 1.1 Classe de: 01.2010
Produit-No.: **108-700-00, 108-710-00**
Code:

01. Identification de la Substance/Préparation et de la Société

Informations du Produit

Nom de Commerce: Rema-Sil, Silicone P. Duplication, Comp.A
Produit-Infos: Rema-Sil, Silicone P. Duplication, Comp.A
Producteur: DENTAURUM GmbH & Co. KG
Turnstraße 31 D-75228 Ispringen

Autres informations par

Chemie
Appel d'Urgenc: 07231-803-184/190

02. Composition/Informations sur les Composants

Nature Chimique:
Silicone réticulant par addition

03. Identification des Dangers

10100 Pas des dangers

04. Premiers Secours

- Premiers-secours-mesures / indications générales
Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.
- Premiers-secours-mesures / après contact cutané
en cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon
- Premiers-secours-mesures / après contact oculaire
en cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste
- Premiers-secours-mesures / après ingestion
Assurer un traitement médical.
- Indications pour le médecin / manipulation
traiter les symptômes

05. Mesures de Lutte contre l'Incendie

- Agent d'extinction approprié
produits extincteurs en poudre
gaz carbonique
eau pulvérisée
- Agent d'extinction non approprié pour raisons de sécurité
Jet d'eau
- Risque particulier dû à la matière ou le produit même, ses produits decombustion ou ses gaz qui en résultent
Oxyde de carbone (CO): > 300 °C
- Indications complémentaires (Chapitre 5.)
Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

06. Mesures à prendre en Cas de Dispersion accidentell

- Mesures de prudence relatives aux personnes
Utiliser un vêtement de protection individuelle.
- Mesures de protection de l'environnement
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
Empêcher la propagation à la surface
(par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).
- Procédé de nettoyage/récupération
Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides.
Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

07. Manipulation et Stockage

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs
Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

08. Contrôle de l'Exposition/Protection Individuelle

- Protection des mains
gants en matière plastique
- Protection des yeux
lunettes de protection
- Mesures d'hygiène
avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains

09. Propriétés physiques et chimiques

- Etat
liquide: (20 °C)
- Couleur
blanc
- Etat physique
pratiquement inodore
- Point d'éclair / remarque: > 250 °C
- Densité / remarque: 1,0 g/cm³
- Solubilité dans l'eau / remarque
insoluble
- Solubilité/ autre / qualitative
soluble dans l'Ether éthylique
- Viscosité / remarque: 1700 cPs (25 °C)

10. Stabilité et Réactivité

- Réactions dangereuses
pas de réaction dangereuse connue
- Produits de décomposition dangereux
oxyde de carbone: > 300 °C
Dégagement possible de faibles quantités de Formaldéhyde.: > 300 °C
Méthane: > 200 °C

11. Informations toxicologiques

- Toxicité orale aiguë / DL50
DL 50: > 5000 mg/kg
- Toxicité orale aiguë / espèces
rat
- Toxicité dermale aiguë / DL50
DL 50: > 2000 mg/kg
- Toxicité dermale aiguë / espèces
lapin
- Irritation oculaire / évaluation
faiblement irritant - marquage non obligatoire

12. Informations écologique

- Indications générales / écologie
Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

13. Considérations relatives à l'Élimination

- Élimination/ produit
compte tenu de la réglementation sur les déchets spéciaux, le produit doit être transporté après traitement dans une installation d'incinération agréée
Classe des déchets (seulement pour CE): 180107
- Élimination / emballage non nettoyé
les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit

14. Informations relatives au Transport

Pas de marchandise dangereuse

15. Informations réglementaires

- Classification
Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les Directives communautaires et réglementations nationales en vigueur
- Classe de danger pour les eaux / remarque
pas beaucoup de danger pour les eaux

16. Autres Informations

Les indications sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles servent à décrire le produit en fonction des dispositions de sécurité liées à sa manipulation. Elles ne donnent pas de garantie concernant les caractéristiques du produit décrit.
